Amicale des personnels de la Mairie de Saint-Pair-sur-Mer

L'Amicale des personnels de la Mairie de Saint-PAIR est la dernière née des associations locales. A l'initiative de plusieurs employés municipaux, l'association a déjà proposé le partage de la galette des rois, l'occasion de présenter le bureau au plus grand nombre.
Jérôme LELANDAIS en sera vice-président, Emmanuelle CHOLET la secrétaire, Isabelle MEURICE la trésorière, et Laurence BONAMY la présidente. « Notre but sera d'entretenir des liens d'amitiés et de solidarité entre ses membres avec un maître mot : la convivialité, a souligné celle-ci. Animations et actions feront que l'on se retrouvera ensemble, et que l'on pourra mieux faire connaissance ! Tous les employés de la ville, les titulaires, mais aussi les personnes en contrat depuis plus de 6 mois, ainsi que les retraités de notre collectivité peuvent adhérer ». Et cette invitation a très vite été entendue puisque plus de 50 membres ont déjà adhéré.

Deuxième fleur au concours des villes fleuries

Pour la qualité du fleurissement, la ville de Saint-Pair-sur-Mer a reçu une seconde fleur. Bravo à l'équipe des espaces verts encadrée par Christophe LÉONARD et composée de Nicolas GOSSET, Franck LHÉRAULT, Michel WALLAERT, Albert LORILLU (absent sur la photo : Sylvain ROBLIN).

Soins palliatifs

L'association des soins palliatifs du Sud-Manche mène actuellement une campagne d'information sur la loi Léonetti relative aux droits des malades et à la fin de vie. Au cours d'une réunion à la Communauté de Communes du Pays Granvillais, des membres de l'ASP ont présenté des livrets d'informations relatives à cette loi et aux soins palliatifs. Lors des échanges entre les participants, différents thèmes ont été abordés :

- Le non-acharnement et le non-abandon
- Le concept de dignité en soins palliatifs
- Le vécu de la maladie grave et de la dépendance
- Le besoin d'une meilleure information sur ces sujets.

Des livrets d'information sont à la disposition du public dans chaque mairie.
Infos sur la loi LÉONETTI
http://www.senat.fr/dossier-legislatif/ppl04-090.html
L'association ASP du Sud-Manche recherche des bénévoles pour accompagner des personnes en fin de vie. Contacter Mme VERDIER :
verdier.francoise@club.internet.fr
02 33 91 90 49

PEFC
votre bulletin municipal est imprimé sur papier couché recyclé

Conception : Service Communication - Crédit photo : Laurence VARIN, Brigitte BERHAULT, Bertrand SORRE et Ollivier HIREL Dépôt légal à parution imp 3 provinces parigny 02 33 49 02 53

Nouveaux correspondants de quartier

Gérard LANGEVIN
132 rue des Saules
09 63 05 28 24
secteurs :
Lotissement du Champ de Courses et Hauts de St-Pair

Régis BERNIER
105 rue des Peupliers noirs
02 33 58 52 22
secteurs :
ZAC du Vallon, rue du Bocage rue des Prunus, rue des Églantines rue des Lilas, rue des Peupliers noirs, rue des Fresnes, impasse du Vallon

Le club des ainés "Accueil et Services" s'appelle désormais "Club des anciens Henri LEVILLAYER", du nom de son fondateur.
Pour tout contact :
Michel GESBERT, Président
02 33 50 35 68

le Saint-Pairais

51e Bulletin Municipal Mai 2012

Notre ville côtière de Saint-Pair-sur-mer, proche du Mont St Michel et des Iles Chausey et Anglo-Normandes, bénéficie d'une situation géographique, d'une douceur climatique et d'un environnement paysager privilégiés. Ces éléments à eux seuls justifient l'attrait touristique que notre commune suscite pour tous ses visiteurs. Les Saint-Pairais, habitants à l'année de notre cité, apprécient ces avantages et notre devoir d'élus est de les conforter par des services de qualité. Ainsi, les ateliers municipaux s'emploient quotidiennement au maintien de la propreté des rues, à la maintenance des bâtiments publics, au fleurissement des massifs et à l'entretien des espaces verts avec professionnalisme et dévouement et je tenais à les remercier pour l'efficacité de leur action.

Vous êtes nombreux lors de nos rencontres ponctuelles, en Mairie ou ailleurs, à me confier votre attachement à notre ville, notamment du fait de sa richesse patrimoniale mais aussi de la qualité de son cadre de vie. Dans notre fonction d'élus, nous faisons réaliser chaque année des travaux d'embellissement (digue promenade du bord de mer ou fleurissement), d'amélioration des conditions d'accueil de tous (entretien des écoles, des bâtiments et équipements communaux ou construction de la maison de retraite) ainsi que des travaux pour améliorer l'assainissement, la voirie ou l'éclairage public, toujours au profit de toute la population. Cette action publique n'a de véritable effet que si les habitants s'y associent et la complètent notamment par leur adhésion à la vie associative, culturelle ou touristique mais aussi par leur comportement. Notre cité nous appartient à tous, sans exception aucune et c'est bien tous ensemble que nous devons en garantir la qualité de la vie quotidienne, sociale, culturelle, environnementale et esthétique.

Nous avons aussi la chance de bénéficier d'un important patrimoine ancien, qu'il soit architectural, environnemental et paysager. Ce sont des trésors de compétences et de savoir-faire. Là encore, notre devoir commun, que nous soyons élus ou citoyens, est de le protéger, de le valoriser et surtout de le faire connaître pour le transmettre aux générations futures. Conservation et non pas conservatisme, c'est bien dans cet esprit que nous avons rejoint notre ville voisine de Granville dans la recherche de l'obtention du label national Ville et Pays d'art et d'histoire. L'essence même de cette labellisation consiste en un engagement de transmission des témoins de notre passé aux générations futures, à travers des actions de développement culturel, économique, social ou urbanistique. De nombreux habitants, notamment membres de l'association St-Pair-Vivum, participent à la constitution du dossier de labellisation, preuve de leur attachement à leur ville mais aussi de leur désir de transmission. Qu'ils en soient remerciés et encouragés et que ceux d'entre vous qui partagent cet attachement à notre patrimoine local n'hésitent pas à rejoindre les nombreux groupes de travail déjà constitués.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce numéro 51 de notre bulletin municipal.
Au plaisir de vous rencontrer prochainement.

Votre Maire, Albert NOURY

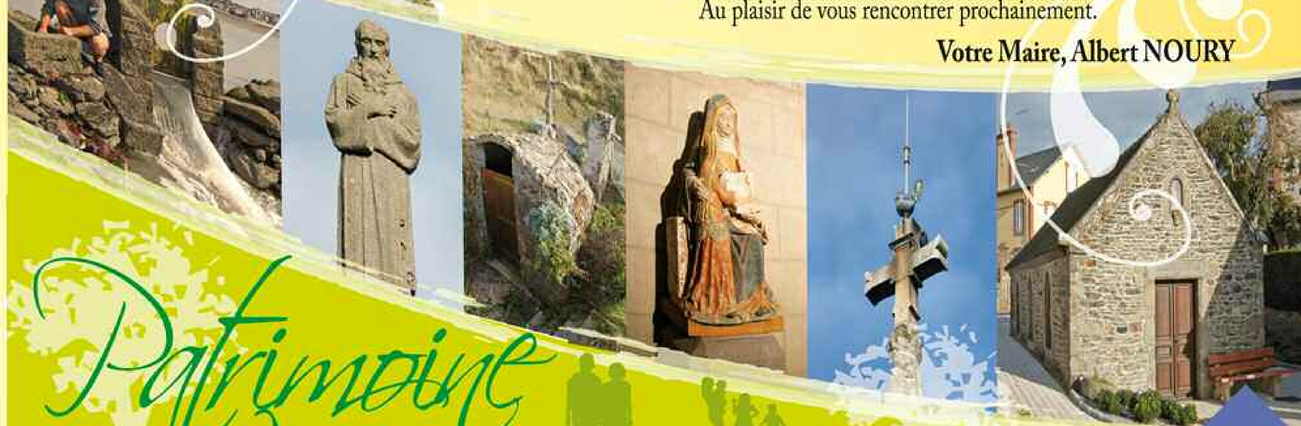

Patrimoine

Candidature au label Ville et Pays d'Art et d'Histoire

une candidature commune

Bertrand SORRE
1er adjoint en charge de la culture

Souvent présentée comme le berceau de Granville du fait de son antériorité historique, Saint-Pair-sur-Mer, comme sa grande sœur voisine, possède un large et riche patrimoine architectural, environnemental, paysager et historique. Plusieurs réunions préparatoires se sont tenues dès le printemps 2011, réunissant associations, élus et techniciens de nos deux villes. De nombreux points communs, ajoutés à une évidente complémentarité historique, ont très vite suscité l'envie de travailler ensemble en associant la participation indispensable de la population de nos deux villes.

C'est donc avec une grande motivation mais aussi un grand plaisir que Saint-Pair-sur-Mer est désormais associée à la démarche de labellisation entreprise depuis 2009 par la Ville de GRANVILLE. Le Conseil Municipal St-Pairais a en effet voté, lors de la séance du 2 décembre 2011 et à l'unanimité de ses 27 membres, la mise en place d'une démarche commune pour l'obtention du label Ville et Pays d'Art et d'Histoire. Deux employées de notre collectivité, Laurence VARIN, directrice de l'Office de Tourisme et Marie-Claude CUQUEMELLE, agent du patrimoine à la Médiathèque, sont désormais missionnées pour coordonner et alimenter ce dossier avec leurs homologues granvillaises.

Un important travail, notamment de recherche, d'inventorisation mais aussi de collecte de témoignages est à accomplir et cinq étudiants de l'université de Rennes 2 ont déjà réalisé un gros travail d'inventaire sur Saint-Pair-sur-Mer. Et surtout, nous avons la chance de pouvoir bénéficier de la motivation, des compétences et de l'investissement de l'association St Pair-Vivum, riche de près de 200 adhérents, dont le but premier est la préservation et la valorisation du patrimoine saint-pairais. Merci aux membres de l'association pour leur adhésion immédiate et productive à ce projet.

Le patrimoine de nos villes et plus largement de nos territoires est une richesse commune, qui appartient à tous et partager sa connaissance, sa valorisation et sa préservation avec le plus grand nombre, c'est contribuer à la qualité de vie de tous. En mutualisant les énergies, les compétences ainsi que les moyens humains et financiers mis à disposition par nos deux collectivités, c'est indubitablement donner encore plus de chance de réussite à cette démarche Granvillo-St Pairaise.

Le label VPAH

c'est quoi ?

Le ministère de la Culture et de la Communication assure depuis 1985, dans le cadre d'un partenariat avec les collectivités territoriales, la mise en œuvre d'une politique de valorisation du patrimoine et de sensibilisation à l'architecture, concrétisée par l'attribution du label "Ville ou Pays d'art et d'histoire".

Le label " Ville ou Pays d'art et d'histoire ", déposé à l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI), qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien ainsi qu'à la qualité architecturale et du cadre de vie. Le terme de patrimoine doit être entendu dans son acception la plus large, puisqu'il concerne aussi bien l'ensemble du patrimoine bâti de la ville que les patrimoines naturel, industriel, maritime, ainsi que la mémoire des habitants. Il s'agit donc d'intégrer dans la démarche tous les éléments qui contribuent à l'identité d'une ville ou d'un pays riche de son passé et fort de son dynamisme.

Cette démarche volontaire se traduit par la signature d'une convention « Ville d'art et d'histoire » ou « pays d'art et d'histoire », élaborée dans une concertation étroite entre le ministère de la Culture et de la Communication (directions régionales des affaires culturelles et direction générale des patrimoines) et les collectivités territoriales. Elle définit des objectifs précis et comporte un volet financier. Les Villes et Pays d'art et d'histoire constituent également un réseau national qui permet l'échange des expériences les plus innovantes.

A ce jour, plus de 140 villes ou pays ont obtenu cette labellisation, dont le Pays de Coutances et le Pays du Clos du Cotentin dans notre département de la Manche.

Jean Yves CUQUEMELLE, président de Saint-Pair Vivum, a étudié l'intérêt économique d'une telle démarche de labellisation. Des différents entretiens et rencontres qu'il a pu effectuer, il ressort globalement que l'obtention du label VPAH se traduit à la fois par des retombées qualitatives et quantitatives.

Restauration du retable « Dieu le Père », église de Saint-Pair-sur-Mer

Les retombées qualitatives sont les suivantes :

- une visibilité nationale doublée d'une attention accrue de la part du ministère de la culture,
- d'importantes retombées en matière d'image dans la population locale (enthousiasme, émulation, prise de conscience de la richesse du lieu de vie, sentiment d'appartenance à un lieu labellisé avec le sentiment d'être ambassadeur de sa ville),
- un gage de qualité pour la population touristique, assurée de trouver une offre reconnue en terme de visites, de conférences, d'animations ou de rencontres et donc une vocation culturelle évidente.

Les retombées quantitatives sont plus difficilement chiffrables puisqu'aucune étude spécifique n'a jamais été réalisée. Toutefois, les taux importants de visiteurs enregistrés dans les lieux labellisés ainsi que l'activité économique importante liée à cette labellisation témoignent aisément de l'apport économique indéniable d'une telle reconnaissance officielle.

En conclusion, on s'aperçoit rapidement que pour la triple association Culture-Tourisme-Patrimoine, le retour sur investissement est très élevé et que dans le cadre de la rationalisation des choix budgétaires, les sommes consacrées à ce label relèvent non pas de dépenses à l'utilité incertaine, mais d'un outil exceptionnel de création de richesses tant économiques qu'intellectuelles.

Bertrand SORRE

Restauration en cours du Christ en Croix

Église de Kairon

Deux objets religieux sont actuellement en cours de restauration.
Valoriser son patrimoine, c'est aussi l'entretenir !

Les Zones Humides
des réservoirs de biodiversité et un patrimoine naturel à préserver

Laurent PETITGAS
Adjoint en charge de l'urbanisme et de l'environnement

Les milieux humides sont des terres recouvertes d'eaux peu profondes ou bien imprégnées d'eau de façon permanente ou temporaire. Ils se rencontrent à travers de nombreux paysages caractéristiques, estuaires, lagunes, étangs, marais, tourbières, prairies humides.

Or, au cours du dernier siècle, plus de la moitié des milieux humides a été détruite. Ces milieux sont encore aujourd'hui menacés en raison de l'urbanisation, de l'intensification de l'agriculture ou encore des pollutions…

Ouest-France, 7 avril 2012

Ces milieux abritent pourtant des milliers d'espèces animales et végétales, ordinaires ou emblématiques, et constituent un patrimoine que nous devons apprendre à préserver.

La protection commence par la connaissance. Ainsi, en partenariat avec l'association Saint Pair Vivum, un inventaire des zones humides va être réalisé, afin d'identifier les espaces de notre territoire présentant des signes d'hydromorphie.

Avec l'appui du bureau d'études DM'Eau, et d'un comité de pilotage composé notamment de personnes ressources, expertes dans la connaissance des espaces naturels et agricoles saint pairais, cette description du territoire sera achevée avant l'été.

Mais auparavant, la démarche débutera par l'organisation d'une réunion publique, afin d'en expliquer la finalité, de rassembler toutes les personnes intéressées et de mettre à contribution toutes les connaissances en la matière.

Un travail à la fois cartographique et altimétrique sera ensuite confronté à un relevé issu de visites de terrain, ce qui permettra de caractériser de façon très précise les milieux hygrophiles existants.

Les données récoltées seront soumises à validation des différentes instances concernées, pour être enfin mises à la disposition du public par affichage, et recueil d'observations. Cette période sera aussi un moment d'échanges possibles avec le représentant du bureau d'étude.

Mais ce travail d'inventaire ne sera pas seulement une fin en soi. Il constituera également une base de données, d'une grande richesse, à partir de laquelle nous pourrons déterminer les corridors écologiques du territoire, en définissant une trame verte et bleue reliant les réservoirs de biodiversité que sont les zones humides.

Cette trame une fois identifiée, pourra être intégrée dans un second temps, au projet de territoire que le Plan Local d'Urbanisme doit porter.

Cet enrichissement de la connaissance de nos espaces naturels, nous permettra d'être en capacité, dans l'avenir, de concevoir une évolution urbaine susceptible d'être plus respectueuse des grands équilibres fondamentaux, que requiert toute démarche de développement durable.

Laurent PETITGAS

Patrimoine

Quel Patrimoine
à Saint-Pair ?

saintpairvivum

Une existence attestée depuis plus de 15 siècles (depuis environ l'an 485), conjuguée à un bâti, notamment religieux, très fourni (églises, chapelles, oratoires, calvaires, manoirs, puits…), on perçoit tout de suite le potentiel que recèle un tel héritage : une histoire partagée, des racines identifiées, des repères structurants (pélerinages , fêtes, traditions)…, ***un certain art de vivre***.

4 kilomètres de littoral maritime, des plages de sable sûres, bien orientées et abritées des vents dominants, de très fortes marées découvrant un vaste estran, deux (petits) fleuves côtiers avec ce que cela induit de zones humides, une campagne encore relativement protégée, une flore non dénuée d'intérêt, de nombreux et agréables sentiers de randonnée, on voit immédiatement la richesse pouvant découler de ces atouts : des constructions balnéaires remarquables (villas, casino) , une tradition éprouvée d'accueil touristique, des techniques de pêche ancestrales et variées (pêcheries, pêche à pied)…, ***un cadre de vie enviable***.

Le patrimoine, c'est cela : ce dont on a hérité ou ce que l'on a créé, et qui par sa qualité et / ou sa spécificité, peut être ***un élément majeur de la qualité de vie*** des populations appelées à vivre ou séjourner ici. D'où l'ardente obligation de le préserver et de le valoriser, chacun à sa façon, si modestement soit-il.

"Saint-Pair doienné"

Carte du Diocèse de Coutances, partie méridionale. G. Mariette de la Pagerie ; Paris, 1689.

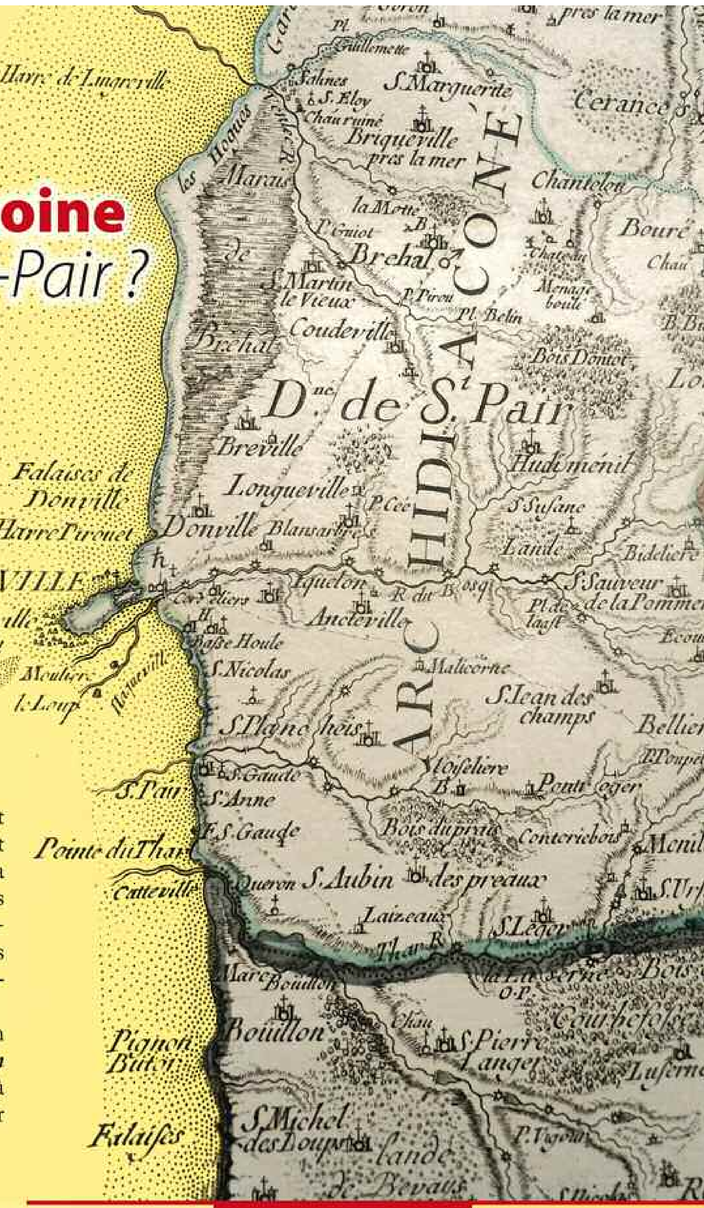

"doienné rural de Saint-Pair"

Comme beaucoup d'autres localités, Saint-Pair sur mer, vieux pays multiséculaire, assurera d'autant mieux son avenir qu'elle assume fièrement son passé et son présent. En ce sens, le patrimoine peut être, en termes d'attractivité entre autres, un levier efficace de développement tant démographique qu'économique, touristique ou bien sûr culturel.

Saint-Pair Vivum a donc vraiment sa raison d'être.

Jean-Yves CUQUEMELLE
Président

http://www.saintpairsurmer-tourisme.com/fr/decouvrir/culture-et-patrimoine/association-saint-pair-vivum/default.asp

Ouvrir le robinet pour obtenir de l'eau courante est un geste aujourd'hui très facile.
Nous savons qu'il n'en n'a pas toujours été ainsi.
Autrefois on obtenait l'eau en la puisant dans un puits avec un seau accroché à une chaîne qui tournait autour d'un axe en bois grâce à une manivelle mécanique.
Tous les puits que l'on trouve sur la commune nous semblent un petit patrimoine bâti intéressant.

Petit patrimoine bâti
Les Puits

Certaines maisons avaient leur puits personnel, quelquefois intégré dans le mur. Lorsque l'habitation comprenait plusieurs familles, chacune de ces familles avait accès à un puits commun. Il existait « Un droit de puits ». Les autres habitants de Saint-Pair devaient s'approvisionner aux 2 puits publics dans le bourg : un se situait sur la place de l'église, l'autre près de la Chapelle Sainte-Anne. Le besoin en eau était tel (17 hôtels) que la commune décida, en 1894, de creuser un second puits sur la place.

Chaque village avait un ou plusieurs puits, Kairon avait son puits communal. Des venelles étaient tracées pour le passage des usagers d'un puits commun (là aussi droit de passage jusqu'au puits). Beaucoup de ces puits ont disparu, ils ont été rasés et couverts d'une dalle de ciment car ils gênaient le passage d'une route ou l'implantation d'une construction.

Aujourd'hui, ceux qui ont été conservés donnent l'eau d'arrosage des jardins, grâce à une pompe, ou servent de décoration dans une cour. Ils sont souvent fleuris avec goût.

Nous trouvons encore de nombreux puits, nous en présentons quelques exemples :

Des puits « casquette » : une dalle inclinée vers l'avant ou l'arrière les recouvrent ;

Des puits « bonnet » qui font penser à une ruche, quelques uns ont une boule ou même une croix…

Des puits incorporés complètement dans le mur de la maison ;

Des puits recouverts de pierres maçonnées.

Vous pourrez les découvrir au cours de promenades sur la commune, en regardant au dessus d'une haie ou d'un mur, vous serez surpris de la diversité des formes de construction de ces bâtis anciens.

François et Marie-Louise DELAMARE
adhérent et secrétaire
de Saint-Pair Vivum

Patrimoine

« La mémoire est l'avenir du passé »
Paul Valéry

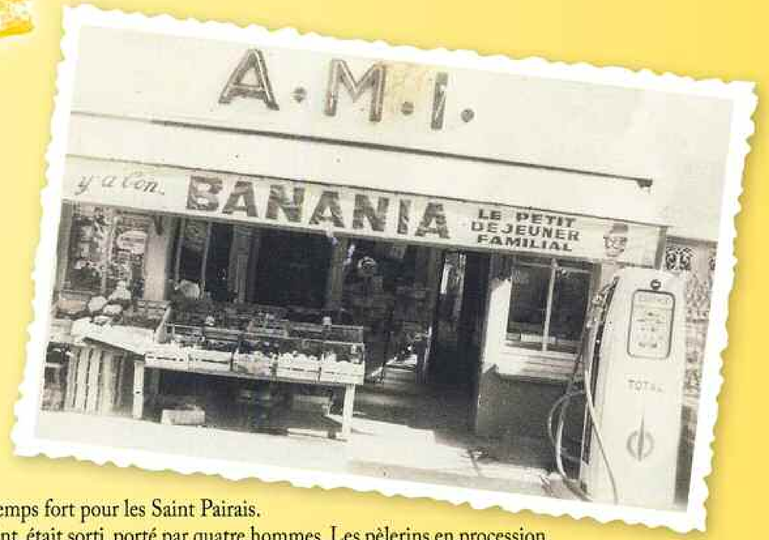

Dans les années 50, notre cité, comptait environ 1500 habitants, néanmoins, la vie du bourg était très animée.

Fin janvier, la fête saint-Gaud représentait un temps fort pour les Saint Pairais.

Lors de la cérémonie des vêpres, le gisant du Saint, était sorti, porté par quatre hommes. Les pèlerins en procession, faisaient le tour du bourg, en chantant le cantique de saint-Gaud.

Pendant les soirées d'hiver, les habitants se réunissaient par quartier. Ils confectionnaient des fleurs en papier, afin d'habiller les chars, pour « la fête du Printemps » le 1er Mai. Les chars défilaient (une douzaine) dans les rues accompagnés de la fanfare « La Saint Pairaise ».

A la Fête Dieu en juin, des reposoirs de fleurs fraîches étaient dressés à plusieurs endroits du bourg. La cérémonie religieuse faisait étape à chaque reposoir.

Aux alentours de Pâques, les hôtels et pensions de famille (dix-huit) se préparaient à accueillir les estivants. Ils ouvraient leurs établissements, à cette époque. Les épiceries (dix) avec du personnel supplémentaire, attendaient de pied ferme « la saison ». Ceci était le cas de tous les autres commerces.

Des locations, souvent modestes étaient louées, fréquemment trois semaines. Le syndicat d'initiative s'occupait des locations.

Au mois de Juillet affluaient les « Parisiens » comme on les nommait. Ils voyageaient en train, acheminés à Saint-Pair en car (les valises sur la galerie). Un petit nombre arrivait en voiture.

Pendant les journées estivales, des tentes multicolores parsemaient la plage. Celles-ci étaient louées par les vacanciers, dressées le matin, démontées le soir selon la marée. Des cabines étaient installées au pied des dunes, des planches servaient d'allée.

En remontant de la plage, les estivants pouvaient s'informer des résultats de l'étape du Tour de France, affichés chez le coiffeur et au bazar.

Les soirées étaient très vivantes. Les vacanciers se promenaient en famille dans le bourg. Ils se rendaient chez le fabricant de berlingots et savouraient cette sucrerie. Le billard japonais, le tir, le chamboul'tout, le manège attiraient les promeneurs. A l'entrée de la plage, au pied du casino, le salon de thé apportait une agréable animation, où les jeunes se retrouvaient. La soirée se clôturait souvent par une promenade sur les planches.

Le casino offrait les jeux de hasard (roulette), dancing avec orchestre, et souvent des animations.

Le cinéma « Le Rex » proposait des films familiaux, les coupures étaient fréquentes !

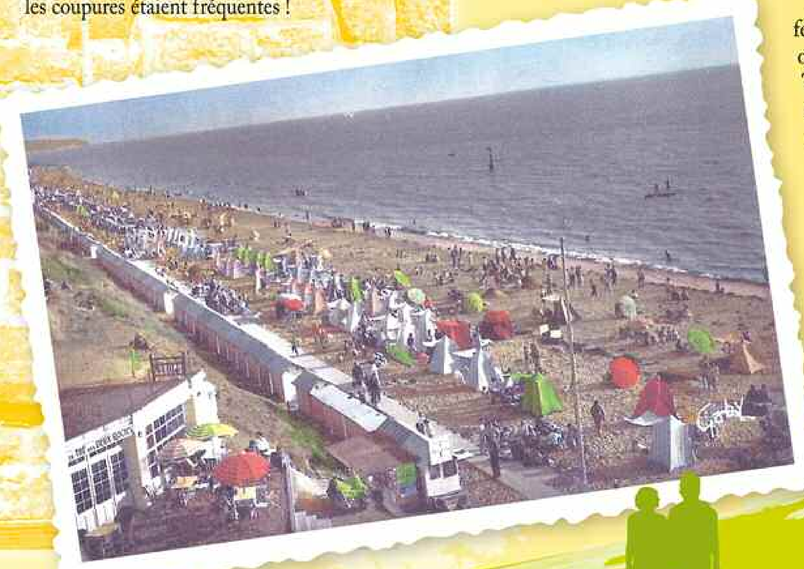

Fin Septembre, les hôtels et pensions fermaient leurs portes. L'hôtel de France, lui, ouvrait toute l'année. Il était souvent complet. Tous les dimanches, les jours de marché et en cas d'évènements exceptionnels, sur la place, et devant la porte actuelle, après un roulement de tambour, la voix du garde champêtre criait « Avis à la population » puis déclamait les annonces municipales.

Guy BARBET
Commission mémoire collective
Saint-Pair Vivum

Vallon de La Nicolière

Le patrimoine naturel, paysager, géologique et biologique de notre commune Saint-Pair/Kairon est extrêmement intéressant, marqué par l'occupation ancienne des lieux et par un site remarquable. Les multiples points de vue exceptionnels sur Granville et la baie du Mont Saint-Michel représentent un atout majeur.

Longtemps, le patrimoine naturel a été peu considéré, oublié, pensé comme immatériel et s'auto-entretenant; il n'en est rien. Au contraire, c'est un bien fragile, marqué de notre empreinte. Il est image de nature sans être nature. On le reçoit, on en est responsable, il nous faut le gérer pour l'entretenir et le transmettre aux générations suivantes. Saint-Pair /Kairon , c'est d'abord une commune du bord de mer.

On inventorie sur la partie estuarienne du Thar quelques vasières, des fragments de marais littoraux (obione, aster), des dunes plus ou moins fragilisées, exposées aux vents d'ouest, présentant divers aspects, avec des espèces végétales intéressantes comme l'ail à tête ronde, le chardon bleu des dunes, des euphorbes maritimes, des orchidées...

Notre patrimoine n'est pas seulement de la pierre, du bâti...

Chemin du Chêne Clos

Gravelot à collier ininterrompu

C'est dans ces biotopes que niche le gravelot à collier interrompu. Plusieurs espèces sont inscrites et protégées sur l'inventaire national du patrimoine naturel. Au large des plages, l'estran rocheux, abrite de beaux récifs d'hermelles qui se découvrent à marée basse. L'hiver, tous ces milieux sont utilisés par des oiseaux migrateurs très variés. Plus au nord, la plage est bordée par une falaise qui témoigne de l'histoire géologique de notre commune.

Mais Saint Pair/Kairon, c'est aussi une commune rurale, sans monotonie aucune d'ailleurs. Collines, vallons, boqueteaux dispersés, haies, arbres remarquables, multiplicité des parcelles, notre paysage bocager est un atout à respecter et conserver. Il témoigne de l'utilisation passée de l'espace rural sur notre commue: regroupement de l'habitat, autour de l'eau, des puits et des captages(lieux dits Lézeaux, le val, la petite lande...), récolte de fourrage, utilisation des plantes alimentaires et médicinales, des matériaux de construction. Les zones humides ne manquent pas. Situées dans les vallons du Thar et de La Saigue et de leurs nombreux affluents, elles vont être très bientôt répertoriées. Les haies, refuges pour beaucoup d'espèces, permettent une gestion simple et naturelle des eaux et des terrains (infiltration, retenue...).

Aujourd'hui les paysages se transforment, les liens de l'homme et de la nature se distendent. C'est pourquoi il nous faut être particulièrement vigilants, penser ce qui nous paraissait éternel et sans risque de se dégrader, en lien avec les attentes des Saint-Pairais, notre patrimoine naturel.

Thierry PHILIPPE
Commission nature-environnement
Saint-Pair Vivum

Les dunes blanches sur le Thar, Oyat Euphorbe maritime, liseron des sables

Patrimoine

La longue et riche histoire du patrimoine immobilier et mobilier religieux
à Saint-Pair-sur-Mer

Quelques mots d'histoire d'abord, empruntés à Michel Coulombier (« La terre, le ciel, la mer » 1985) et A.-J. Tardif (« Saint Pair sur la mer et les saints vénérés dans l'église de cette paroisse » 1888). Sans remonter à l'âge de pierre ni à « nos ancêtres les gaulois », notre cité est située sur le site choisi par les romains qui y aménagèrent une voie. Sessiacus (Scissy) était né, en pleine forêt, entre l'Aigue (Saigue) et Thar. Avec Portbail c'est l'une des plus anciennes de notre département. L'histoire des hommes est inséparable de celle de leurs croyances et religions. Nous savons que les gaulois adoraient diverses divinités visibles (des sources, animaux, arbres…) avec leurs druides. Les romains construisirent le Fanum Martis, temple dédié au dieu guerrier Mars.

La christianisation allait rapidement s'implanter et pendant des siècles structurer la vie de la cité. Il faudrait parler longuement des premiers ermites qui sont venus y trouver la paix, tout en s'efforçant de convertir au Dieu Unique, nos ancêtres païens attirés par diverses idoles.

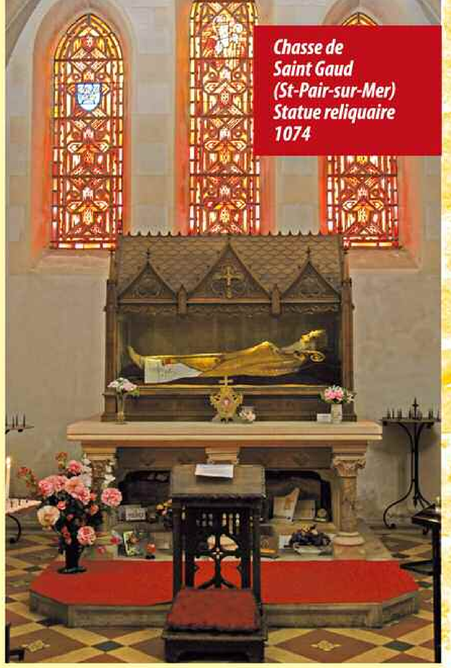

Chasse de Saint Gaud (St-Pair-sur-Mer) Statue reliquaire 1074

Christ (Kairon) XVIIIe

Le premier, venu d'Evreux, est Gaud (vers 400-491). Il installa une cellule et un oratoire sommaire, peut-être à l'emplacement de l'actuel qui date de 1931. Un siècle plus tard arrivèrent Pair (ou Paterne ou Père) vers 482-565, et ses contemporains Scubillon, Senier et Aroaste. Notre église possède cinq saints patrons. Un record ! Leurs sarcophages très anciens (6e siècle) sont visibles dans l'église, surmontés de gisants (ceux de Pair et Scubillon datent du 15e siècle). La « vita » (vie) de Pair en latin nous est bien connue par Fortunat, son contemporain et compatriote, évêque et fin lettré de Poitiers. Un oratoire est rapidement construit, vers 550, dont on trouve les traces délimitées par des carreaux noirs dans la « vieille église », transformé plus tard en abbaye sur les bords de Saigue, qui allait devenir le cœur de la cité.

Sainte-Anne et Marie Saint-Pair, bois polychrome XVIe

Le beau clocher roman en granit (avec deux niveaux d'arcatures) est érigé en 1131 par Roger Altomansiunculo à la demande du curé Gautier. Lors des travaux le cercueil de Gaud est découvert et le corps est en parfait état. Cette découverte accompagnée de diverses guérisons miraculeuses allait être le commencement d'une longue histoire d'invocations et de pèlerinages qui se perpétuent de nos jours, le dernier dimanche de janvier et le lundi de Pentecôte…» Gaud, dont la chasse actuelle date de 1874, « guérit de tous les maux ! », spécialement ceux nerveux et psychiques…

Bien plus tard, devant l'afflux des pèlerins et aussi des vacanciers du balnéaire naissant, la nef romane est détruite et une nouvelle construction (de 1877 à 1888) occupe la nef et le transept actuels.

La partie romane (12e siècle) se trouve sous le clocher, avec ses quatre piliers massifs historiés et dans la chapelle transformée en hommage aux morts de la guerre 14-18. Le chœur gothique (13e-15e siècles) de l'ancienne église conserve quatre colonnes à chapiteaux élégants et trois travées…

Avec quelques aménagements au 20e et même 21e siècle, notre église , qui possède aussi une riche et belle statuaire (du 15e au 20e siècles) et un mobilier intéressant (confessionnal, orgue qui a une récente mais belle histoire), sans oublier les vitraux de Lobin, maître verrier à Tours vers 1882, qui racontent la vie de St Pair et St Gaud et leurs compagnons, a vu la main et la Foi des hommes sur plus de 15 siècles… !

Il faudrait noter outre l'oratoire St Gaud, le prieuré, rue St Michel, beaucoup plus ancien, (1154), longtemps presbytère, la chapelle Ste Anne (à l'origine du 13e siècle et modifiée ensuite jusqu'en 1935), occupée par des expositions estivales et aussi l'église de Kairon, longtemps paroisse autonome, qui a une longue histoire aussi même si l'édifice actuel ne date que du 19e siècle, le clocher reconstruit en 1902... Mentionnons aussi les diverses croix au hasard des rues et chemins… Et bien sûr le Carmel qui depuis 1894 accueille une petite communauté de Sœurs vivant la règle de Sainte Thérèse d'Avila dans le calme et la douce sérénité et pour finir la fontaine Saint Pair, improprement appelée « fontaine St Gaud », monument « en péril » !

Notre-Dame du Gaud bois XIXe

Ce riche et important patrimoine, à côté du civil, essentiellement balnéaire, et même beaucoup d'anciennes villas portent des noms de Saints…, a entrainé une présence et vie religieuses importantes dans notre commune : des générations y ont vu et fréquenté la bibliothèque, le centre de soins, le cinéma, et bien sûr la ou plutôt les écoles catholiques… Tous ces biens étaient propriétés de la Saint Pairaise, et gérés par elle, association créée au J.O. du 23.12.1916 (la plus ancienne de Saint Pair) avec comme objectifs à l'origine « l'enseignement, éducation, patronage, tir, soin aux malades, érection d'un monument patriotique ». Le premier président fut M. Tardif, une vieille famille locale. Son père a contribué à l'agrandissement de l'église. Une plaque sous la tour le rappelle :

Pieta (Kairon) fin XVe début XVIe

M. Adolphe-François-Lucien Tardif, né à Coutances le 18 février 1824
décédé à Paris le 4.4.1890 - Conseiller d'Etat honoraire
ancien directeur de l'administration des cultes - professeur à l'Ecole de Chartres
officier de la Légion d'Honneur et de l'Instruction Publique
Commandeur de l'Ordre de St-Grégoire le Grand
Bienfaiteur insigne de cette église - R.I.P.

Ce n'est pas pour rien si le blason et la devise de la Paroisse « In terra sanctorum »(en terre de Saints), avec les cinq auréoles, ont été longtemps aussi ceux de la commune…

Cette présence religieuse a évolué mais est restée vivace, sous d'autres formes. Ainsi le 1er mars dernier, la Maison Paroissiale, récemment aménagée dans les vieux murs de l'école par la Saint Pairaise, moderne et fonctionnelle, ouverte à tous, « poumon de la Paroisse », lieu de vie, de passage et d'accueil , était inaugurée…

Vierge de l'Annonciation bois polychrome XIVe (Saint-Pair)

Michel NORMAND
Commission
Histoire et Archéologie
Saint-Pair Vivum

Patrimoine

MAI

les vendredis : **JOA CASINO** : soirées rencontres au Black-Pearl à partir de 22 h. - 02 33 91 34 00
Tous les samedis : **JOA CASINO** : soirées Mix Deejay au Bar de Nuit du casino, au Black-Pearl à partir de 22 h. - 02 33 91 34 00
Du lundi au samedi : **JOA CASINO** : tous les midi « Ze Buffet » à volonté ! 14,50 euros avec vue sur la mer - 02 33 91 34 00
Tous les vendredis : **JOA CASINO** : Rendez-vous Gourmand ! Menu plat à volonté 20 euros, 02 33 91 34 00
Mardi 1er : **JOA CASINO** : Un brin de muguet pour un brin de bonheur offert au restaurant « Le Pied de Cheval »
et en salle des machines à sous. 02 33 91 34 00
Du 4 au 31 : **Exposition MOTUS** (éditeur local) à la Médiathèque en partenariat avec la BDP.
Exposition d'affiches et livres objet autour de la poésie. 23 poèmes affiche en noir et blanc et couleurs. Rens. : 02 33 90 41 22
Samedi 12 : **INAUGURATION** du rond-point MIchel COULOMBIER à 11 h.
Dimanche 13 : Association **ESPACE RANDO** Journée en car entre Goury et Omonville-la-Rogue. Deux itinéraires de 10 km environ.
Départ à 8 h., place de la Liberté à Saint-Pair-sur-Mer. Prévoir un pique-nique. 06 80 62 30 39
Mardi 15 : Association **ESPACE RANDO**. Après-midi à Chanteloup, itinéraire de 2 h. environ.
Départ à 14 h. place de la Liberté à Saint-Pair-sur-Mer, et 14 h 15 à l'église de Chanteloup. Contact 06 80 62 30 39
Du 17 au 20 : **COMITÉ DE JUMELAGE** : 30e anniversaire du jumelage, réception des amis belges avec un repas dansant,
orchestre Tony Martinez - 02 33 49 48 73
Du 18 au 20 : **JOA CASINO** : Week-end provençal, tournoi de pétanque en doublette (inscription à l'accueil) en salle des machines à sous à partir de 15 h. À gagner : des Lucky Box, des repas et des cocktails au restaurant (Pastis et olives offerts à tous les participants) 02 33 91 34 00
Mardi 22 : Association **ESPACE RANDO** - « Marche Tonique du Mardi »
Environ 12 km en 2 h 30, rdv à 14 h. place de la Liberté, contact 02 33 50 36 97
Mardi 22 : **JOA CASINO** : à partir de 18 h., cours de cuisine « L'Espagne OLÉ » inscriptions et informations à l'accueil, 20 €/pers. - 02 33 91 34 00
Mardi 29 : Association **ESPACE RANDO** - « Marche Tonique du Mardi » Environ 12 km en 2 h 30, rdv à 14 h. place de la Liberté - 07 86 13 95 73

Fêtes, foires et brocantes *Visites guidées, sorties nature* *Musique et spectacles* *Expositions* *Autres*

Programme des Manifestations Mai et Juin

JUIN

les vendredis : **JOA CASINO** : soirées rencontres au Black-Pearl à partir de 22 h. - 02 33 91 34 00
Tous les samedis : **JOA CASINO** : soirées Mix Deejay au Bar de Nuit du casino, au Black-Pearl à partir de 22 h. - 02 33 91 34 00
Du lundi au samedi : **JOA CASINO** : tous les midi « Ze Buffet » à volonté ! 14,50 euros avec vue sur la mer - 02 33 91 34 00
Tous les vendredis : **JOA CASINO** : Rendez-vous Gourmand ! Menu plat à volonté 20 euros 02 33 91 34 00
Vendredi 1er : **FÊTE DES VOISINS**.
Les 1, 2 et 3 : **RENDEZ-VOUS AU JARDIN**
Ouverture de 3 jardins privés à Saint-Pair-sur-er, dont Mme Binet de 14 h. à 17 h., le samedi et le dimanche ; Mme Elie de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. le vendredi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. le samedi, et de 10 h. à 12 h. et 14 h. à 18 h. le dimanche.
Mme Mauviel de 10 h. à 17 h. le vendredi, de 10 h. à 17 h. le samedi et de 10 h. à 18 h. le dimanche.
Et un à Granville, M. et Mme Beaumatin (sur réservations).
Aménagement de jardinières par la fleuriste Anne Freret et du jardin autour de l'Oratoire Saint-Gaud de 10 h. à 18 h. du vendredi au dimanche - disposition de cagettes sous forme de jardins miniatures avec des fleurs et légumes (selon votre choix) autour de l'église.
Visite gratuite du jardin Christian Dior théâtralisé par la compagnie « Skald » et par l'Office de Tourisme et le service des Espaces Verts de la ville à 15 h. le samedi et le dimanche (réservations à l'Office de Tourisme) et visite libre du musée Dior en nocturne.
Inauguration des jardins familiaux à Kairon à 11 h. le samedi et possibilité de visite libre de 10 h. à 18 h. le dimanche, de l'exposition « jardinez naturellement » à la Médiathèque - 02 33 50 52 77
Samedi 2 : **INAUGURATION** des jardins familiaux, à 11 h.
Samedi 2 : **ESPERANZA** : Buffet campagnard à la salle polyvalente
Dimanche 3 : **JOA CASINO** : Fête des Mères : une rose offerte à toutes ces dames au restaurant « Le Pied de Cheval » et en salle des machines à sous. 02 33 91 34 00
Mardi 29 : Association **ESPACE RANDO** - « Marche Tonique du Mardi »
Environ 12 km en 2 h 30, rdv à 14 h. place de la Liberté - 07 86 13 95 73
Mercredi 6 : **ÉCOLE DE CIRQUE** : représentation de fin d'année - 02 33 50 52 77
Du 8 juin au 1er juillet : **JOA CASINO** : retransmission des matches du Championnat d'Europe de Football sur grand écran. 02 33 91 34 00

JUIN suite

Dimanche 10 : Association **ESPACE RANDO** Marche pour l'association LAPOM, après-midi à Donville, itinéraire de 10 km environs.
Départ à 14 h., place de la Liberté à Saint-Pair-sur-Mer et à 14 h 15 à l'école Levaufre rue Guy Mocquet.
Participation exceptionnelle de 3 euros minimum. 06 80 62 30 39
Mardi 12 : Association **ESPACE RANDO** Après-midi à Le Mesnildrey - Itinéraire de 2 h. environ
Départ à 14 h. place de la Liberté à Saint-Pair-sur-Mer et à 14 h 30 à l'église de Le Mesnildrey
Mercredi 13 : Tournoi de **FOOT DE PLAGE** à Kairon, organisé par l'USEP
Dimanche 17 : **JOURNÉES DU PATRIMOINE DE PAYS** (exposition sur le thème des pêcheries à l'Office de Tourisme, projet d'initiation à la mosaïque pour les enfants, balade commentée inédite avec départ de l'OT, visite et historique du Moulin à Vent, visite du jardin du cloître du Carmel avec explication de sœur Colette, explication de Guy Barbet sur la Fontaine Saint-Gaud et sur Saint-Pair-Vivum avec Jean-Yves Cuquemelle et retour en passant par la digue avec explication sur les villas de bord de mer. Gratuit, inscription à l'OT, limité à 30 personnes 02 33 50 52 77
Du 18 au 30 : **EXPOSITION** des artistes peintres ELLERE et JAWAH « Ellere et Jawah de rêves et d'émotions » à la chapelle Sainte-Anne, ouvert du lundi au vendredi de 14 h. à 21 h., samedi et dimanche de 11 h 30 à 21 h.. Vernissage le samedi 23 juin à 18 h.
Mardi 19 : Association **ESPACE RANDO** - « Marche Tonique du Mardi » Environ 12 km en 2 h 30, rdv à 14 h. place de la Liberté -06 85 91 46 14
Mercredi 20 : **TROPHÉE DES JEUNES SPORTIFS** au tennis club
Jeudi 21 : Association **ESPACE RANDO** Soirée entre Saint-Pair-sur-Mer et Granville, itinéraire de 2 h. environ,
départ à 20 h. place de la Liberté à Saint-Pair-sur-Mer. Contact 06 80 62 30 39
Jeudi 21 : en début de soirée : **FÊTE DE LA MUSIQUE**, place Charles-de-Gaulle. Renseignements OT. 02 33 50 52 77
Vendredi 22 : **SAINT-PAIR-MODERN JAZZ** : 20 h 45, représentation de fin d'année des ateliers de Saint Pair Modern Jazz à la salle polyvalente. 5 euros à partir de 12 ans. Réservations au 02 33 90 25 03
Samedi 23 : **SAINT-PAIR-MODERN JAZZ** : 15 h. et 20 h 45, représentation de fin d'année des ateliers de Saint Pair Modern Jazz à la salle polyvalente. 5 euros à partir de 12 ans. Réservations au 02 33 90 25 03
Samedi 23 : **INAUGURATION DE LA DIGUE DE SAINT-PAIR-SUR-MER** et **INAUGURATION** de la salle polyvalente
Dimanche 24 : **BROCANTE VIDE GRENIER** à Kairon plage, toute la journée. 02 33 91 89 91
Dimanche 24 : **FÊTE DE L'ÉCOLE**
Mardi 26 : Association **ESPACE RANDO** « Marche Tonique du Mardi » Environ 12 km en 2 h 30 à Genêts
Mardi 26 : **ESPACE THÉÂTRE**. 18 h 30, spectacle « POURQUOI » spectacle pour les enfants de 3 à 7 ans (60 places) possibilité d'une ou deux séances scolaires dans la journée pour partir à la découverte du corps humain, à la salle polyvalente. Rens. au 06 98 86 49 35
Mardi 26 : **ESPACE THÉÂTRE**. 21 h., « Ah ! Annabelle » barbe bleue revisité sous forme de comédie, de Catherine Anne par l'atelier théâtre d'Avranches - à la salle polyvalente. Gratuit, renseignements au 06 98 86 49 35
Mercredi 27 juin : **ESPACE THÉÂTRE**. 20 h 30, « Albergo Esperanza », spectacle improvisation des enfants de l'atelier de Saint-Pair-sur-Mer à la salle polyvalente. Rens. au 06 98 86 49 35
Jeudi 28 : **ESPACE THÉÂTRE**. 21 h., « Les mots passants », soirée SLAM avec Slam va bien à la salle polyvalente. 5 euros. Rens. au 06 98 86 49 35
Vendredi 29 : **ESPACE THÉÂTRE**. 21 h., spectacle de lecture « Au bout de la jetée », la mer, ses humeurs, les oiseaux, les bateaux, les hommes, marins avertis ou amateurs, le Yacht-Club où ils se retrouvent et revivent les régates, leurs croisières ou leurs pêches !. 06 98 86 49 35
Samedi 30 juin : **ESPACE THÉÂTRE**. 21 h. - Spectacle de théâtre « Les 20 ans d'Espace Théâtre » SURPRISE !!! à la salle polyvalente
Rens. au 06 98 86 49 35
Samedi 30 juin : **CONCOURS OFFICIELS DE PÉTANQUE** en doublette, 14 h. Prix de la ville de Saint-Pair-sur-Mer. Ouverts à tous, terrain du jardin public. Organisation : Pétanque Amicale Saint-Pairaise. 02 33 51 12 51
Dimanche 1er août : ESPACE THÉÂTRE à partir de 12 h. « Espace Théâtre fête ses vingt ans » ouvert à tous, repas détente et bons mots, entrée libre, venir avec son casse-croûte et sa joie de vivre.

Suivez chaque jour l'actualité de votre ville et le programme des activités…

www.saintpairsurmer.com **www.saintpairsurmer-tourisme.com**

Participez à l'aménagement de Saint-Pair...

Création du jardin : Guilaine BINET et Anne FRERET

Dans le cadre de la manifestation nationale « RENDEZ-VOUS AUX JARDINS 2012 », les communes de Saint-Pair-sur-Mer et Granville proposent plusieurs projets dont un autour des plantations. Le « Jardin éphémère » se prépare dès maintenant. C'est un jardin miniature dans un cageot où chacun peut exprimer sa créativité dans différents petits pots.

Plantes grimpantes, aromates, légumes, fleurs peuvent se côtoyer dans cet espace miniature. Les cagettes sont à déposer vendredi 1er juin place de la Liberté à Saint-Pair-sur-Mer, entre 17 h. et 21 h.

D'ici là, tous à vos cageots pour laisser libre cours à votre imagination et le temps aux plantes de pousser dans leur espace.

Le service des espaces verts et Saint-Pair Vivum aménagent les abords de l'oratoire afin de valoriser cette chapelle dans le cadre des rendez-vous aux jardins.

Nous avons l'an dernier aménagé la promenade du bord de mer, que presque tout le monde s'accorde à reconnaître maintenant comme une réussite et un attrait supplémentaire pour la station balnéaire qu'est Saint-Pair-sur-Mer.

Ce serait un plaisir assuré de déambuler sur ces espaces s'il n'y avait pas chaque jour ces déjections canines qui nous gâchent le plaisir et nous obligent à regarder où nous mettons les pieds plutôt que d'admirer le paysage de la Baie du Mont-Saint-Michel avec sa côte bretonne et sa pointe granvillaise.

Les propriétaires indélicats de ces chiens ne peuvent pas nous rétorquer qu'ils manquent de poubelles pour y jeter les sacs qu'ils auront pu utiliser pour ramasser les excréments de leur animal favori.

Civisme
et salubrité publique

Ce problème des crottes de chiens se pose sur les digues de Saint-Pair-sur-Mer et de Kairon, mais aussi dans de nombreuses rues de notre ville. Je connais plusieurs propriétaires qui ont une attitude très civique et qui ne sortent jamais avec leur toutou sans avoir dans leur poche le sac plastique qui leur permettra de ramasser les crottes de leur chien et de les déposer dans la première poubelle venue ; je les remercie et tous les piétons avec moi.

Certains propriétaires conduisent leur chien sur les pelouses ou massifs floraux pour éviter de souiller les trottoirs, ce sont alors les employés communaux des espaces verts qui en subissenet les inconvénients en particulier lorsqu'ils doivent y mettre les mains ou qu'ils utilisent une débroussailleuse, et c'est alors pire que de mettre les pieds dedans.

Quelques habitants me font remarquer que dans certaines villes, la commune fournit sous une forme ou sous une autre des sacs spécifiques. Je n'accepte pas que les impôts de l'ensemble des habitants servent à payer ce type de matériel qui ne s'adresse qu'à quelques-uns. Je rappelle aussi que les chiens doivent être tenus en laisse sur le domaine public.

Je souhaite que chaque propriétaire de chien se sente responsable de la salubrité publique car c'est de cela aussi qu'il s'agit. J'espère ne pas être obligé dans quelques temps de prendre un arrêté qui autorise nos policiers à verbaliser les propriétaires de chiens indélicats.

Albert NOURY

Utilisation des désherbants...

Le Grenelle de l'Environnement recommande de limiter progressivement les désherbants, les pesticides et autres insecticides pour arriver d'ici 2018 à une réduction de l'usage des produits phytosanitaires de 50 % sur les espaces verts, les voiries, les cimetières et les terrains de sports.

Depuis plusieurs années à Saint-Pair-sur-Mer, les employés communaux des voiries et des espaces verts ont commencé à limiter l'utilisation de tous ces produits chimiques nocifs pour les insectes et toute la chaîne alimentaire jusqu'à l'homme.

Les massifs floraux ne reçoivent plus de désherbant entre les fleurs de printemps et celles de l'été. Les massifs restent à nu pendant deux à trois semaines pour permettre aux graines des herbes dites mauvaises ou adventives de germer avant de planter les fleurs de l'été. Les fongicides ne sont plus utilisés qu'une fois par saison. De plus en plus de massifs sont paillés avec des copeaux de bois.

Les serres de la Communauté de Communes du Pays Granvillais qui fournissent les fleurs fabriquent elles-mêmes leur fumier et leur terreau.

Le traitement des fonds de trottoirs bitumés n'est plus réalisé qu'une fois par an au printemps avec de l'antigerminatif distribué par une pompe doseuse, ce qui explique que des végétations spontanées peuvent réapparaître au cours de l'été en particulier s'il est humide comme en 2011.

De même que chaque habitant est responsable du déneigement de son trottoir, il me parait tout à fait acceptable que chacun puisse utiliser une binette pour enlever les plantes qui poussent devant chez lui, si elles le gênent.

Une grande partie du public a des préoccupations écologiques et souhaite qu'il ne soit plus utilisé de désherbant mais n'est pas toujours prête à accepter en contre partie l'apparition de végétations spontanées. Le développement de la flore sauvage reste trop souvent assimilé à un défaut d'entretien imputable aux services municipaux.

Alors que dans certaines villes on laisse déjà s'installer la flore sauvage dans les joints des pavés, nos employés continueront à nettoyer à la balayeuse les caniveaux et les bordures de trottoirs, ce qui élimine la plupart des végétaux qui réussissent à y naître.

Nos employés municipaux de la voirie continueront par contre à traiter les trottoirs en sable car il n'est pas possible de les biner tous les 15 jours. Déjà depuis plusieurs années, les traitements dans les cimetières sont très limités.

Nous sommes en train de vivre un changement et nous devrons convertir les citoyens à la flore spontanée en ville.

Albert NOURY

Paroles d'Élus...

L'article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales impose de réserver un espace d'expression aux conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.

Les Elus de la Liste « Notre Complémentarité Utile »

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

En voilà une histoire ! La main du Roi « Marre du Quai 1er » s'est échouée sur la plage de Kairon (Manche Libre du 17 mars). Cette petite histoire à dormir debout nous a émus et rappelle à quel point le Carnaval reste un évènement incontournable, une richesse de notre patrimoine local.

A l'opposé de ces réjouissances profanes, d'aucuns diront que le long cheminement religieux de Saint Pair sur Mer c'est de l'histoire ancienne ! Mais c'est toute une histoire à la genèse de notre commune enrichie tout récemment d'une nouvelle page par l'inauguration de la Maison Paroissiale.

Ainsi l'histoire est faite. Toute action est source d'héritage, l'héritage commun de notre collectivité qui ne saurait s'affranchir d'une autre histoire dite naturelle celle-ci, devenue au fil du temps les sciences de la vie et de la terre. Elles définissent l'environnement qui rythme notre vie et il faut sans nul doute le préserver sans faire d'histoire.

Quant à l'action de nos élus majoritaires, c'est une toute autre histoire ! Au lieu de confettis, ils préfèrent, derrière cette fortification non encore achevée du Vallon, jeter de la poudre aux yeux, mettre le feu à cette poudre une fois l'an, le 13 juillet comme preuve d'existence ou de résistance, avant de prendre celle d'escampette peut-être d'ici deux ans.

Le Roi par son naufrage n'a-t-il pas à lui seul pointé du doigt le sens du vent et des courants ? N'est-ce pas là un signe et ne doit-on pas une fois de plus redouter une pollution d'origine portuaire ? Ce chantier important de bon voisinage n'est pas d'actualité pour la municipalité trop préoccupée à augmenter la pression fiscale pour équilibrer le budget pharaonique du nouvel édifice vallonné.

Kairon Plage pourrait être un jour Kairon sous Mer, mais ce qui est sûr c'est que Saint Pair sur Mer ne sera pas, par manque d'actions pertinentes, Saint Pair les Bains, abstraction faite de ses prochaines nouvelles cabines et à quel prix !

En fin de mandat, tout sera subitement urgent : la pollution des eaux de baignade, la protection des dunes, l'accessibilité, la production d'eau potable, la construction d'infrastructures, l'équilibre budgétaire de l'EHPAD... Pour que St Pair et ses habitants continuent de vivre pleinement, quelle équipe sera capable de relever le défi, de soutenir un tel siège et qui ira s'asseoir dessus ? Un autre Roi ?

Ce ne sera sûrement pas une histoire de revenants, et personne ne sait encore qui aura le fin mot de cette histoire.

Profitez bien des ces premiers rayons de soleil dont il faudra apprendre à se méfier s'ils venaient à persister.

liste.davy@orange.fr Michel DAVY, Marlène LEBASLE-BERNARD, Fabienne FOIRIER, Jean-Yves DROTS.

Élus de « St Pair-Kairon agir pour mieux vivre »

UN BUDGET POUR 2012...
A NE PAS INSCRIRE AU PATRIMOINE DE NOTRE COMMUNE

Ce numéro du St Pairais est consacré au patrimoine de notre Commune. Certes ce sujet est important car notre patrimoine social, culturel, architectural doit être repéré, valorisé, et diffusé mais vos élus de Gauche souhaitent plutôt vous informer sur le budget 2012 qui aura été voté à la fin mars 2012 lorsque vous lirez ces lignes.

Au mois de janvier dernier nous avons eu le Débat d'Orientation Budgétaire pour cette année 2012 qui permet, théoriquement, de débattre sur les grandes orientations, les actions, les projets pour l'année à venir.

Nous avons tout d'abord regretté, comme chaque année que ce débat se tienne à la fin du mois de janvier, et que le budget soit voté seulement à la fin mars soit trois mois après le début de l'année.

La majorité ne nous a pas présenté ni ses orientations, ni ses choix, ni ses priorités, en cohérence les unes avec les autres .....ni à l'échelon local, ni à l'échelon intercommunal.

Des projets d'investissement que nous contestons, des études qui reviennent régulièrement sans jamais aboutir par exemple sur la salle de sport que nous réclamons depuis plus de 10 ans et malheureusement encore cette année une prévision d'augmentation des impôts (même si elle est limitée à 1%) ce que nous réfutons compte tenu des augmentations réalisées depuis plusieurs années, de la crise qui pèse sur la majorité des Saint Pairais et qui ne donne même pas à réfléchir à notre majorité municipale....

La fin de la construction de l'EHPAD va ouvrir l'ère de l'augmentation de l'endettement de notre cité pour les 25 années à venir.....avec nous le verrons des impacts importants sur le développement de notre commune.

Nous avons questionné cette majorité, nous avons argumenté nos doutes, nos positions, pour avoir ce débat entre l'ensemble des conseillers mais .....rien, pas de débat, pas de politiques affichées que nous pourrions partager, alimenter.

Non décidément cette majorité municipale n'est pas à la hauteur, elle continue dans son absence de projets cohérents et d'envergure pour notre commune et ses habitants.

Anne Lise FER et François HEURGUIER Contacts : annelisefer@orange.fr et f.heurguier@voila.fr

en Bref...

Un nouvel élan pour le TENNIS-CLUB

Ouest-France, 19 janvier 2012

Il y a du nouveau au tennis-club, avec, tout d'abord, le remaniement du bureau. Pierre CHABLAIN, qui était président depuis cinq ans, laisse sa place à Christophe ROUELLE (à gauche sur la photo), et reste au bureau en tant que vice président. Merci à Pierre pour son travail sérieux tout au long de son mandat. Le nouveau trésorier s'appelle Jean-Max YVER et le secrétaire, Jérôme GRENIER. « Nous voulons redynamiser le club et notamment la vie entre ses membres au sein des locaux, lui donner un nouvel élan et faire venir plus d'enfants aussi bien en loisirs, qu'en compétition », annonce le trésorier.

« Notre but est aussi que les enfants prennent du plaisir à se retrouver entre eux pour pratiquer leur passion sportive, qu'ils trouvent un équilibre et qu'ils s'épanouissent », ajoute le nouveau président.

Le tennis-club séduit de toute façon de plus en plus, puisque l'école de tennis, qui est devenue municipale, est passée de 97 enfants en 2010/2011 à 125 cette saison. Ces jeunes joueurs bénéficient des conseils avisés et des leçons prodiguées par les deux professeurs diplômés, Axel LACOLLEY et Bruce GORREGUES. Le club compte au total plus de 250 adhérents, enfants et adultes confondus. Stages et animations seront nombreux tout au long de cette année 2012. Plus de renseignements au 02.33.50.02.75.

30e anniversaire du jumelage

Comité de Jumelage Saint-Pair / Houffalize
Siège social Mairie 50380 Saint Pair sur mer

C'est le 17 mai 1981 que Michel FRABOULET, Maire de Saint Pair et Charles MATHURIN, Bourgmestre d'Houffalize, ont signé la charte officialisant le jumelage entre les deux villes.

Le jumelage a pour but de favoriser les échanges culturels, sociaux, sportifs, scolaires et d'encourager les rencontres entre les habitants des deux villes.

Pendant toutes ces années, de solides liens d'amitiés n'ont cessé de se développer. Depuis sa création, les membres des deux comités de jumelage se retrouvent chaque année, à l'Ascension, une année à Houffalize et l'année suivante à Saint Pair. En 2011, 73 Saint Pairais se sont rendus à Houffalize pour célébrer les 30 ans du jumelage. L'accueil a été très chaleureux.

Cette année nous recevrons nos amis Belges pour célébrer à notre tour les 30 ans du jumelage. Ils seront accueillis le jeudi à leur arrivée au casino pour un pot de bienvenue offert par la mairie. Ils passeront le vendredi avec leurs hôtes avant la messe traditionnelle à 18 h suivie de la soirée de gala animée par Tony Martinez. Le moment fort sera le samedi avec le voyage à Chausey et le tour de l'archipel et c'est en se promettant de se revoir l'année prochaine à Houffalize que nos amis prendront le chemin du retour après le petit-déjeuner en commun à la salle polyvalente le dimanche matin.

Le jumelage est ouvert à tous les habitants de Saint Pair. N'hésitez pas à nous rejoindre. La cotisation annuelle est de 10 € pour une personne (20 € pour une famille).

Les membres du jumelage remercient Monsieur le Maire et le Conseil Municipal pour l'octroi d'une subvention exceptionnelle pour la célébration du trentenaire.

MEMBRES DU BUREAU :
- Président : Alain PRUNIER
  9 rue de la Prairie - tél. 02 33 49 48 73
- Vice-présidents :
  Philippe VALLERY
  et Gérard DESMEULES
- Trésorière : Fabiola STRA
- Trésorier adjoint : Michel PILLE
- Secrétaire : Bernard METAIRIE
- Secrétaire-adjoint :
  Michel METTE
- Relations avec les jeunes :
  Annick GRINGORE
- Responsable animations :
  Michel CHORIN
- Relations avec la Presse :
  Michel NORMAND

Label Qualité Football pour l'U.S. St-Pair

Pour la troisième fois consécutive, l'U.S St-PAIR a reçu le label qualité football, distinction délivrée par la Fédération Française pour la qualité de la formation offerte au sein de son école de football.

Ce label, remis par Pierre LOUISE (président du district) et Franck DOUDET (conseiller technique national), au président du club Jacques OLIVIER vient récompenser l'excellent travail fourni au sein du club par les deux éducateurs mis à disposition par la Mairie, Cédric DUJARDIN et Frantz CARO. De nombreux critères sont à respecter tout au long de l'année pour pouvoir prétendre à cette récompense : la qualité d'accueil, d'encadrement, d'éducation et d'enseignement ; la promotion de l'esprit sportif, du fair-play et le respect des lois du jeu ; la participation à la fidélisation des effectifs ; la valorisation des éducateurs et des dirigeants.

L'U.S St-PAIR est donc détentrice de ce label pour une durée de 3 ans et s'est vue remettre un lot de ballons, maillots et chasubles en complément du diplôme officiel. Bravo aux dirigeants, éducateurs et jeunes joueurs du club...

De jeunes pongistes performants !

Après avoir connu le championnat de France Interclubs dans la catégorie des moins de 11 ans lors de ces deux précédentes éditions, Baptiste GERMAIN, Jules HALLEY et Gabin LAMORT revenaient à Deauville pour l'épreuve régionale avec l'espoir et la volonté de se qualifier pour l'épreuve nationale, mais cette fois dans la catégorie des moins de 13 ans. Finalement défaits par Argentan puis par Coutances, ils décrochent la médaille de bronze face à Querqueville. Toujours lors de ces championnats régionaux, les deux équipes de moins de 11 ans se classent respectivement 5e avec Antonin ROY et Raphaël VIGIER et 8e pour la paire Jérémy ROSSETTO et Rémi WELMANE. Champions de la Manche en titre, les 15 ans se classent 5e du tournoi. Un ensemble de résultats très satisfaisants qui récompense le travail de formation accompli tout au long de l'année, notamment par Yoann BEATRIX, entraîneur diplômé des pongistes St Pairais.

Ouest-France, 2 avril 2012

Le Secours Catholique s'installe dans de nouveaux locaux…

Le Secours Catholique a désormais pris ses quartiers dans les locaux de la Maison Paroissiale, rue Charles Mathurin depuis le vendredi 30 mars dernier. Pour l'occasion, une trentaine de personnes étaient présentes dont Christian GUYOMARD, président départemental du Secours Catholique. Ces locaux sont mis à disposition gratuitement par l'association la Saint-Pairaise, propriétaire des murs qui prend même à son compte les factures d'électricité et d'eau. La Mairie, quant à elle, a fait réaliser les quelques travaux nécessaires.

« Nous avons tout d'abord été au poste de gendarmerie, puis au rez-de-chaussée du Moulin pour arriver aujourd'hui dans ces locaux de la maison paroissiale », a rappelé Juliette MARIE, bénévole de la première heure et responsable de l'antenne locale du Secours Catholique qui s'occupe « des familles en difficulté, des factures impayées ou de la collecte des vêtements. Nous travaillons avec Emmaüs, Amis sans frontières, la Banque alimentaire entre autres, et je lance un appel aux bonnes volontés qui voudraient rejoindre nos bénévoles ». Désormais, l'antenne Saint-Pairaise pourra recevoir les gens dans des locaux adaptés, une pièce servant de bureau d'accueil et une autre pour stocker les dons.

Contact : Juliette MARIE - 02 33 50 47 45

1908-2011 : La longue histoire de l'école Sainte Marie

C'est en 1908, à l'initiative de l'abbé Noel, vicaire, qu'est construite la partie la plus ancienne de cette école catholique des garçons Sainte Anne. Elle sera inaugurée le 21 aout 1910. L'école allait rapidement s'agrandir et scolariser les 2/3 des enfants de la commune.

Après plusieurs agrandissements et restructurations, dont certaines récentes, l'école Sainte Anne devenue Sainte Marie, après le regroupement de l'école des filles et celle des garçons a dû fermer.

La Saint Pairaise (association créée le 23 décembre 1916), propriétaire et gestionnaire des biens immobiliers de la paroisse ND de la Baie a dû trouver de nouvelles orientations pour l'occupation de ses locaux : une partie est louée, et la majeure partie est devenue la Maison Paroissiale de Notre Dame de la Baie, ouverte à tous.

Grace au bénévolat des membres de la Saint Pairaise et de la paroisse les travaux ont pu être rapidement réalisé. La bénédiction solennelle par notre évêque Mr LALANNE a eu lieu le 28 janvier 2012,et l'ouverture de la Maison Paroissiale le 1 mars 2012.

Ses murs n'entendront plus les cris et les chants joyeux des enfants, certes, mais transformés et modernisés, ils continuent à vivre sous d'autres formes !

Gérard DESMEULES,
Président de la Saint Pairaise

Michel FRABOULET, maire de Saint-Pair-sur-Mer de 1978 à 1989

Michel FRABOULET, ancien maire de St PAIR, s'est éteint à la polyclinique d'Avranches à l'âge de 82 ans, jeudi 19 janvier 2012, des suites d'une longue maladie. Figure de la vie locale, ce Saint-Pairais, né en mai 1929, a débuté sa scolarité dans sa ville natale avant d'étudier à l'école supérieure de Granville. Après avoir travaillé dans l'entreprise de maçonnerie paternelle, il enseignera, dans les années 1950, en tant que professeur technique au centre professionnel de Saint-Brieuc. De retour à Saint-Pair au début des années 1960, il reprend l'entreprise familiale qu'il développe.

Il construira notamment le centre de vacances de « La Porte des îles », la Faisanderie et plusieurs logements. Élu conseiller municipal en 1971 puis maire-délégué en 1977, il milite pour que Saint-Pair se sépare de Jullouville, Saint-Michel-des-Loups et Carolles. Il est élu maire de Saint-Pair en 1978, avant un second mandat en 1983.

Maire bâtisseur, on lui doit la construction des 20 premiers logements HLM et la première salle de tennis dans le secteur nord-est, la transformation d'un entrepôt en l'actuelle école Anne Frank, la création du premier poste de secours de Saint-Pair ou encore la signature du jumelage avec la ville belge d'Houffalize. Un troisième mandat de Maire lui échappe lors des élections municipales en 1989 mais il demeure conseiller municipal de l'opposition, jusqu'à son retrait de la vie publique en 1995. Humaniste dans l'âme, il était très attentif au bien être de ses concitoyens et notamment des personnes âgées et des personnes en difficultés.

Ouest-France, 10 avril 2012

Remise des cartes électorales aux nouveaux jeunes électeurs

Le Maire, Albert NOURY entourés de ses adjoints, a accueilli les nouveaux jeunes inscrits sur les registres électoraux dans la maison commune, le samedi 7 avril. « Avec cette carte électorale que je viens de vous remettre, vous franchissez une étape importante de votre vie de citoyen français. » Avec ces mots d'accueil puis en relatant l'historique du droit de vote, le premier magistrat a souhaité sensibiliser ces jeunes St Pairais aux droits mais aussi aux devoirs que leur majorité tout récemment acquise leur imposait.

Sur les 54 nouveaux jeunes électeurs, 18 avaient répondu à l'invitation et tous ont fait part de leur forte envie de voter lors des prochaines échéances électorales, bien conscients des enjeux que représente une élection.

croix-rouge française

Délégation locale de la Baie du Mt-Saint-Michel
Venez vous former aux premiers soins avec la Croix-Rouge Française.
Prochaines formations :
6 et 7 juillet 2012, 5 et 6 octobre 2012.
Les vendredis de 19 h 30 à 22 h.
Les samedis de 9 h. à 17 h.
Au Forum Jules-Ferry à Granville

Contactez-nous :
Croix-Rouge Française
Avranches : 02 33 49 88 87
http://baiemtstmichel.croix-rouge.fr

Un nouveau bureau pour Kairon-Amitié

Ouest-France, 4 avril 2012

Présidente : Nicole DUMSER
vice-Président : Claude PACILLY

Déménagement de l'Encre Marine « L'Encre Marine s'est transformée en Bar-Presse-Bazar…»

Notre doyenne a 106 ans

Entourée de ses proches et des élus municipaux, Madame Marie-Louise CHEMIN a fêté son 106e anniversaire au sein de la maison de retraite Saint-Michel.